

## Pour l'universalité de l'accueil des enfants en situation de handicap : la FGPEP soutient le développement des pôles ressources

La FG PEP a pris connaissance avec attention des premiers résultats des travaux menés par la Mission nationale accueils de loisirs et handicap, présentés le 1er juin à Lille par son délégué général, Monsieur Laurent Thomas. La FG PEP partage naturellement l'objectif de développer l'accès des enfants en situation de handicap aux établissements d'accueil du jeune enfant et aux accueils périscolaires et extrascolaires.

Un objectif qui s'inscrit pleinement dans son projet de transformation sociale pour une société solidaire et inclusive, que traduisent concrètement les 123 associations de son réseau par leurs actions au cœur des territoires. Parmi celles-ci, les pôles ressources et dispositifs d'appui à l'inclusion développés par les PEP occupent une place déterminante pour permettre à tous les enfants et les jeunes, quelle que soit leur situation de handicap, de participer avec les camarades de leur âge aux temps et lieux d'accueils, de loisirs, de vacances, de vie sociale.

Ces derniers visent à mettre en œuvre le principe d'un accueil universel et inconditionnel, qui n'exclut naturellement pas l'existence de solutions spécialisées ou semi- spécialisés (dits mixtes ou à parité) en réponse à la diversité des situations de handicap ou des moments du parcours de l'enfant et de sa famille. Mais la construction d'une société pleinement inclusive suppose de privilégier l'accès au droit commun, en proximité, pour permettre à tous les enfants et jeunes de partager des temps et espaces de socialisation et de loisirs avec leurs camarades.

A cet égard, l'expérience des Pôles ressources du réseau PEP et les premiers enseignements issus de la recherche action menée par les PEP avec le soutien de la CNSA sur l'expérimentation de plateformes de ressources territoriales, montrent que cet accueil universel nécessite la mise en synergie des acteurs et compétences sur les territoires.

Une mise en synergie des ressources et compétences de tous les acteurs, qu'ils relèvent du soin, du médico-social, du social, de la petite enfance ou de l'animation socio-culturelle. C'est ce travail de mise en réseau, de coopération avec les professionnels du soin ou du médico-social, avec les familles et les enfants qui permet de développer l'accueil effectif de tous les enfants en situation de handicap et de construire la société inclusive que nous défendons.

La FG PEP contribuera en ce sens aux travaux essentiels menés par la « Mission nationale accueils de loisirs et handicap » par la participation d'une délégation fédérale constituée d'associations PEP pilotant ces dispositifs sur leur territoire, au séminaire de travail organisé le 14 et 15 juin prochains à Nîmes pour définir un cadre de référence commun.

Elle soutient ainsi l'intérêt porté par la Mission Nationale accueils de loisirs et handicap à ces pôles ressources et apportera toute son expertise à la réflexion en cours.

### A propos de la Fédération Générale des PEP :

100 ans d'expérience au service d'une société inclusive et solidaire.

Les PEP (pupilles de l'enseignement public) ce sont **123** associations de proximité présentes dans toute la France agissant au quotidien pour une société inclusive et solidaire. Depuis **100 ans**, elles garantissent l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins et à la vie sociale.

Fondées sur les valeurs de Laïcité, Solidarité et Egalité, les PEP interviennent dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du social et du médico-social. Fortes de plus de **1200** établissements, services et dispositifs, **24 500** salariés et **8000** bénévoles, les PEP accompagnent chaque année **1 300 000** enfants, adolescents, adultes (dont 90 000 en situation de handicap) et leurs familles.